

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - Communauté de
Communes Val Guiers (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24730052800061

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Pont de Beauvoisin

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Communauté de Communes Val Guiers (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	47
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	54
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	55
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	57
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	58
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	59

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	60
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	66

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	67
--	----

D2 - Arrêté et signatures

68

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 73039	Communauté de Communes Val Guiers Communauté de Communes Val Guiers	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	9,84 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,35 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,12 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 520 023,42	7 923 413,07
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 596 610,35
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 520 023,42	9 520 023,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 472 014,75	2 025 818,28
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	180 416,17	46 439,73
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 580 172,91
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 652 430,92	2 652 430,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 172 454,34	12 172 454,34
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	591 143,67	0,00	686 117,61	686 117,61	686 117,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	909 014,00	0,00	855 317,00	855 317,00	855 317,00
014	Atténuations de produits	2 482 429,00	0,00	2 474 131,00	2 474 131,00	2 474 131,00
65	Autres charges de gestion courante	4 019 656,86	0,00	4 496 285,24	4 496 285,24	4 496 285,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 002 243,53	0,00	8 511 850,85	8 511 850,85	8 511 850,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	125 605,22		176 819,49	176 819,49	176 819,49
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 133 848,75	0,00	8 689 720,34	8 689 720,34	8 689 720,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	452 328,44		496 717,50	496 717,50	496 717,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	327 669,22		333 585,58	333 585,58	333 585,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		779 997,66		830 303,08	830 303,08	830 303,08
TOTAL		8 913 846,41	0,00	9 520 023,42	9 520 023,42	9 520 023,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 211,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	76 855,00	0,00	70 055,00	70 055,00	70 055,00
73	Impôts et taxes	6 045 276,00	0,00	6 364 493,73	6 364 493,73	6 364 493,73
74	Dotations et participations	1 449 816,82	0,00	1 396 762,66	1 396 762,66	1 396 762,66
75	Autres produits de gestion courante	11 072,00	0,00	23 150,00	23 150,00	23 150,00
Total des recettes de gestion courante		7 616 230,82	0,00	7 872 461,39	7 872 461,39	7 872 461,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400,00	0,00	2 540,88	2 540,88	2 540,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 616 630,82	0,00	7 875 002,27	7 875 002,27	7 875 002,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	31 707,99		48 410,80	48 410,80	48 410,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		31 707,99		48 410,80	48 410,80	48 410,80
TOTAL		7 648 338,81	0,00	7 923 413,07	7 923 413,07	7 923 413,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 596 610,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	781 892,28
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	845 393,70	0,00	799 643,22	799 643,22	799 643,22
21	Immobilisations corporelles	290 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	806 594,60	180 416,17	1 434 881,90	1 434 881,90	1 615 298,07
	Total des dépenses d'équipement	1 961 988,30	180 416,17	2 259 525,12	2 259 525,12	2 439 941,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 500,00	0,00	40 078,83	40 078,83	40 078,83
020	Dépenses imprévues	84 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	105 500,00	0,00	139 078,83	139 078,83	139 078,83
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 067 488,30	180 416,17	2 423 603,95	2 423 603,95	2 604 020,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	31 707,99		48 410,80	48 410,80	48 410,80
041	Opérations patrimoniales (4)	57 464,12		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	89 172,11		48 410,80	48 410,80	48 410,80
	TOTAL	2 156 660,41	180 416,17	2 472 014,75	2 472 014,75	2 652 430,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 430,92
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	336 991,03	46 439,73	375 892,00	375 892,00	422 331,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	336 991,03	46 439,73	375 892,00	375 892,00	422 331,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	80 000,00	0,00	58 624,98	58 624,98	58 624,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	838 868,81	0,00	735 998,22	735 998,22	735 998,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	918 868,81	0,00	794 623,20	794 623,20	794 623,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 255 859,84	46 439,73	1 195 515,20	1 195 515,20	1 241 954,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	452 328,44		496 717,50	496 717,50	496 717,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	327 669,22		333 585,58	333 585,58	333 585,58
041	Opérations patrimoniales (4)	57 464,12		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	837 461,78		830 303,08	830 303,08	830 303,08
	TOTAL	2 093 321,62	46 439,73	2 025 818,28	2 025 818,28	2 072 258,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		580 172,91
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 652 430,92
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	781 892,28
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	686 117,61		686 117,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	855 317,00		855 317,00
014	Atténuations de produits	2 474 131,00		2 474 131,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 496 285,24		4 496 285,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 050,00	0,00	1 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	333 585,58	333 585,58
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	176 819,49		176 819,49
023	Virement à la section d'investissement		496 717,50	496 717,50
Dépenses de fonctionnement – Total		8 689 720,34	830 303,08	9 520 023,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 410,80	48 410,80
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 615 298,07		1 615 298,07
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	799 643,22	0,00	799 643,22
21	Immobilisations corporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	19 000,00	0,00	19 000,00
27	Autres immobilisations financières	40 078,83	0,00	40 078,83
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	25 000,00	0,00	25 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 604 020,12	48 410,80	2 652 430,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 430,92
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 000,00		18 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	70 055,00		70 055,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 364 493,73		6 364 493,73
74	Dotations et participations	1 396 762,66		1 396 762,66
75	Autres produits de gestion courante	23 150,00	0,00	23 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 540,88	48 410,80	50 951,68
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 875 002,27	48 410,80	7 923 413,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 596 610,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 624,98	0,00	58 624,98
13	Subventions d'investissement	422 331,73	0,00	422 331,73
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	735 998,22	0,00	735 998,22
28	Amortissement des immobilisations		333 585,58	333 585,58
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	25 000,00	0,00	25 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		496 717,50	496 717,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 241 954,93	830 303,08	2 072 258,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	580 172,91
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 430,92
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	591 143,67	686 117,61	686 117,61
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 100,00	2 548,80	2 548,80
60612	Energie - Electricité	27 000,00	45 098,00	45 098,00
60622	Carburants	1 000,00	1 200,00	1 200,00
60623	Alimentation	700,00	800,00	800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	6 036,60	6 036,60
60631	Fournitures d'entretien	1 100,00	1 548,80	1 548,80
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	904,90	904,90
60636	Vêtements de travail	0,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	4 900,00	4 930,00	4 930,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	903,92	903,92
611	Contrats de prestations de services	217 931,60	141 632,47	141 632,47
6132	Locations immobilières	1 000,00	13 625,00	13 625,00
6135	Locations mobilières	13 000,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien terrains	29 100,00	34 600,00	34 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 700,00	7 183,00	7 183,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 700,00	57 100,00	57 100,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	15 100,00	15 100,00
61551	Entretien matériel roulant	1 600,00	1 300,00	1 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	600,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	21 860,00	35 351,70	35 351,70
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	4 650,00	6 550,00	6 550,00
617	Etudes et recherches	18 914,99	43 541,75	43 541,75
6182	Documentation générale et technique	2 370,00	1 650,00	1 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 420,00	6 285,00	6 285,00
6226	Honoraires	84 000,00	65 200,00	65 200,00
6228	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	8 040,00	7 640,00	7 640,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 600,00	3 500,00	3 500,00
6233	Foires et expositions	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	11 831,75	14 340,00	14 340,00
6248	Divers	200,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	6 125,33	3 597,07	3 597,07
6257	Réceptions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 850,00	7 850,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	20 460,00	20 460,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 550,00	16 350,00	16 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 300,00	31 990,60	31 990,60
6284	Redevances pour services rendus	6 250,00	6 300,00	6 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	3 160,00	3 160,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	12 840,00	12 840,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	909 014,00	855 317,00	855 317,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	11 000,00	2 100,00	2 100,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	500,00	500,00	500,00
6218	Autre personnel extérieur	4 050,00	3 600,00	3 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 517,00	2 402,00	2 402,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 375,00	11 098,00	11 098,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 646,00	2 727,00	2 727,00
64111	Rémunération principale titulaires	450 655,00	283 162,00	283 162,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	18 208,00	18 208,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	110 207,00	110 207,00
64131	Rémunérations non tit.	180 871,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	193 625,00	193 625,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 090,00	100 196,00	100 196,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 025,00	97 545,00	97 545,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 290,00	7 779,00	7 779,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 253,00	16 518,00	16 518,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 790,00	1 160,00	1 160,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 452,00	4 240,00	4 240,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	250,00	250,00
014	Atténuations de produits	2 482 429,00	2 474 131,00	2 474 131,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	238,00	238,00	238,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	2 000,00	3 000,00	3 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	2 600,00	235 202,00	235 202,00
739211	Attributions de compensation	2 231 191,00	2 231 191,00	2 231 191,00
739223	Fonds péréquation ressource com. et intercom	245 000,00	2 600,00	2 600,00
7398	Revers., restituit° et prélèvements divers	1 400,00	1 900,00	1 900,00
65	Autres charges de gestion courante	4 019 656,86	4 496 285,24	4 496 285,24
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6518	Autres	3 040,00	4 070,00	4 070,00
6531	Indemnités	88 294,00	90 212,00	90 212,00
6532	Frais de mission	950,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 715,00	3 880,00	3 880,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	17 664,00	18 036,00	18 036,00
6535	Formation	600,00	950,00	950,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 050,00	4 050,00
6553	Service d'incendie	363 954,00	385 791,00	385 791,00
65548	Autres contributions	1 505 457,00	1 657 846,25	1 657 846,25
657358	Subv. fonct. Autres groupements	6 000,00	4 900,00	4 900,00
657362	Subv. fonct. CCAS	27 500,00	309 005,88	309 005,88
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	1 563 756,67	1 562 178,11	1 562 178,11
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	208 556,19	173 396,00	173 396,00
65737	Autres établissements publics locaux	55 360,00	50 060,00	50 060,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	165 500,00	220 500,00	220 500,00
65888	Autres	5 810,00	6 910,00	6 910,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 002 243,53	8 511 850,85	8 511 850,85
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	1 050,00	1 050,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	750,00	500,00	500,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	250,00	550,00	550,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	125 605,22	176 819,49	176 819,49
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 133 848,75	8 689 720,34	8 689 720,34
023	Virement à la section d'investissement	452 328,44	496 717,50	496 717,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	327 669,22	333 585,58	333 585,58
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	327 669,22	333 585,58	333 585,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		779 997,66	830 303,08	830 303,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		779 997,66	830 303,08	830 303,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 913 846,41	9 520 023,42	9 520 023,42

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	33 211,00	18 000,00	18 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 257,00	15 000,00	15 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	3 954,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	76 855,00	70 055,00	70 055,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	38 900,00	39 823,00	39 823,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	28 104,00	17 526,00	17 526,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	6 351,00	6 606,00	6 606,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 500,00	3 100,00	3 100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	6 045 276,00	6 364 493,73	6 364 493,73
73111	Impôts directs locaux	2 436 988,00	2 550 950,00	2 550 950,00
73112	Cotisation sur la VAE	784 594,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	323 011,00	323 000,00	323 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	52 797,00	52 800,00	52 800,00
73216	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	1 000,00	1 000,00
73221	FNGIR	97 100,00	97 100,00	97 100,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 257 754,00	1 360 968,00	1 360 968,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	191 537,00	196 000,00	196 000,00
7362	Taxes de séjour	14 000,00	16 000,00	16 000,00
7382	Fraction de TVA	887 495,00	1 766 675,73	1 766 675,73
74	Dotations et participations	1 449 816,82	1 396 762,66	1 396 762,66
74124	Dotation d'intercommunalité	85 936,00	104 000,00	104 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	488 118,82	483 160,00	483 160,00
74718	Autres participations Etat	71 339,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	3 500,00	3 500,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	11 600,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	45 250,00	40 019,00	40 019,00
7478	Participat° Autres organismes	12 000,00	72 694,66	72 694,66
748313	Dotat° de compensation de la TP	47 389,00	47 389,00	47 389,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	574 409,00	550 000,00	550 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	92 775,00	96 000,00	96 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 072,00	23 150,00	23 150,00
752	Revenus des immeubles	11 070,00	23 150,00	23 150,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 616 230,82	7 872 461,39	7 872 461,39
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	400,00	2 540,88	2 540,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	400,00	400,00	400,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 140,88	2 140,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 616 630,82	7 875 002,27	7 875 002,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	31 707,99	48 410,80	48 410,80
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	31 707,99	48 410,80	48 410,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 707,99	48 410,80	48 410,80
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 648 338,81	7 923 413,07	7 923 413,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 596 610,35
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 520 023,42
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	845 393,70	799 643,22	799 643,22
2041632	ADM : Bâtiments, installations	840 393,70	794 643,22	794 643,22
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	290 000,00	25 000,00	25 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	25 000,00	25 000,00
2115	Terrains bâtis	35 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	235 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	15 389,00	13 500,00	13 500,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
1711	Opération d'équipement n° 1711 (5)	436 000,00	450 000,00	450 000,00
1713	Opération d'équipement n° 1713 (5)	20 000,00	25 000,00	25 000,00
176	Opération d'équipement n° 176 (5)	22 100,00	15 000,00	15 000,00
190	Opération d'équipement n° 190 (5)	19 000,00	16 740,00	16 740,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	16 046,00	10 000,00	10 000,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	19 900,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	5 800,00	0,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	16 000,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	13 000,00	2 400,00	2 400,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	55 000,00	0,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	2 500,00	2 000,00	2 000,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	71 659,60	544 519,40	544 519,40
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	91 000,00	211 000,00	211 000,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	0,00	67 635,00	67 635,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	0,00	23 887,50	23 887,50
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 961 988,30	2 259 525,12	2 259 525,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	19 000,00	19 000,00	19 000,00
261	Titres de participation	19 000,00	19 000,00	19 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 500,00	40 078,83	40 078,83
27638	Créance Autres établissements publics	2 500,00	40 078,83	40 078,83
020	Dépenses imprévues	84 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses financières		105 500,00	139 078,83	139 078,83
458103	PASSERELLE DU GUIERS (6)	0,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 067 488,30	2 423 603,95	2 423 603,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	31 707,99	48 410,80	48 410,80
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	31 707,99	48 410,80	48 410,80
13911	Etat et établissements nationaux	4 690,00	7 770,00	7 770,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	2 400,00	2 400,00	2 400,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	14 001,99	14 001,99	14 001,99
139141	Sub. transf. cpte résult. Communes du GFP	8 560,00	8 560,00	8 560,00
139158	Sub. transf. cpte résult. Autres groupements	349,00	349,00	349,00
13917	Sub. transf. cpte résult. Budget communaut	1 267,00	14 889,81	14 889,81
13918	Autres subventions d'équipement	440,00	440,00	440,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	57 464,12	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	57 464,12	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		89 172,11	48 410,80	48 410,80

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 156 660,41	2 472 014,75	2 472 014,75
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		180 416,17
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 652 430,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	336 991,03	375 892,00	375 892,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	15 491,30	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	82 069,73	180 000,00	180 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	188 392,00	188 392,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	162 430,00	7 500,00	7 500,00
1331	D.E.T.R. transférable	77 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		336 991,03	375 892,00	375 892,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	58 624,98	58 624,98
10222	FCTVA	80 000,00	48 624,98	48 624,98
10226	Taxe d'aménagement	0,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	838 868,81	735 998,22	735 998,22
27638	Créance Autres établissements publics	838 868,81	735 998,22	735 998,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		918 868,81	794 623,20	794 623,20
458203	PASSERELLE DU GUIERS (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 255 859,84	1 195 515,20	1 195 515,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement	452 328,44	496 717,50	496 717,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	327 669,22	333 585,58	333 585,58
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 121,00	8 121,00	8 121,00
28031	Frais d'études	4 137,60	4 137,60	4 137,60
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 452,00	5 452,00	5 452,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	124,00	124,00	124,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 585,00	2 585,00	2 585,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	3 600,99	1 652,80	1 652,80
28041632	ADM : Bâtiments, installations	128 067,68	129 126,40	129 126,40
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 413,39	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	460,00	460,00	460,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 822,00	14 322,00	14 322,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 436,40	2 694,00	2 694,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 058,00	10 058,00	10 058,00
281318	Autres bâtiments publics	46 521,00	61 838,20	61 838,20
28132	Immeubles de rapport	0,00	16 544,62	16 544,62
28135	Installations générales, agencements, ..	33 075,76	8 934,22	8 934,22
28138	Autres constructions	4 419,00	7 389,70	7 389,70
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	12 871,41	11 404,70	11 404,70
28151	Réseaux de voirie	0,00	1 550,84	1 550,84
28152	Installations de voirie	0,00	2 225,47	2 225,47
28181	Installations générales, aménagt divers	580,00	580,00	580,00
28183	Matériel de bureau et informatique	39 251,61	30 381,65	30 381,65
28184	Mobilier	5 156,38	4 602,42	4 602,42
28188	Autres immo. corporelles	3 516,00	8 400,96	8 400,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		779 997,66	830 303,08	830 303,08

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	57 464,12	0,00	0,00
2031	Frais d'études	54 720,01	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 744,11	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		837 461,78	830 303,08	830 303,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 093 321,62	2 025 818,28	2 025 818,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	46 439,73
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	580 172,91
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 430,92
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : MOBILIER ADM. ET INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 044,22	a 2 685,83	13 500,00	b 13 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 042,00	0,00	400,00	400,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 042,00	0,00	400,00	400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 002,22	2 685,83	13 100,00	13 100,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	87 835,92	2 685,83	10 100,00	10 100,00	0,00
2184	Mobilier	11 107,31	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 058,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 185,83
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : OT VAL GUIERS / REPAIRE MANDRIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		207 605,09	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 719,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	439,93	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 571,20	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	163 797,45	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	8 956,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 547,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 313,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 313,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : PASSERELLE GRENAND

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		58 666,88	a 0,00	1 200,00	b 1 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 730,88	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 936,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	24 794,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1711 (1)
LIBELLE : PORTE ENTREE VIARHONA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		42 232,98	a 29 919,55	450 000,00	b 450 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	42 232,98	29 919,55	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	42 092,02	29 919,55	50 000,00	50 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	140,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 180 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	180 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	180 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-299 919,55
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1713 (1)
LIBELLE : PASSERELLE GUIERS RHONE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 688,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 688,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 688,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)
LIBELLE : SIGNALETIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 304,19	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 304,19	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 684,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	9 519,58	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 190 (1)
LIBELLE : Mobilité

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		58 924,20	a 0,00	16 740,00	b 16 740,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 740,00	1 740,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	1 740,00	1 740,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 924,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	38 446,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 240,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)
LIBELLE : BUREAUX CC Val Guiers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		81 525,31	a 5 080,80	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 525,31	5 080,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	58 758,85	5 080,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	895,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 870,66	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 080,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)
LIBELLE : AGRANDISSEMENT DES BUREAUX CC VAL GUIERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 745,16	a 19 800,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 745,16	19 800,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 540,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 205,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : SOCIALAB

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 277,69	a 4 753,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 943,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	321,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 621,81	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 334,24	4 753,37	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 385,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	14 313,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	347,00	4 753,37	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	287,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 753,37
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : INNOV LAB

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 187,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 837,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 286,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 551,14	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 8 392,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 392,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	8 392,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 392,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : SITE INTERNET ET IDENTITE VISUELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 956,00	a 2 700,00	2 400,00	b 2 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	2 700,00	400,00	400,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	2 700,00	400,00	400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 956,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 956,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 100,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1)
LIBELLE : EAUX PLUVIALES EN ZONE URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 016,88	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 016,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	31 016,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)
LIBELLE : ECONOMIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 080,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 080,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 080,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : LIEU PARTAGE CLIC & RESSOURCES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		445 499,04	a 52 323,60	544 519,40	b 544 519,40	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	57 464,12	52 323,60	19 000,40	19 000,40	0,00
2031	Frais d'études	54 720,01	52 323,60	16 000,40	16 000,40	0,00
2033	Frais d'insertion	2 744,11	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 400,77	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	61 463,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	794,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 499,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	13 198,01	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 445,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	305 634,15	0,00	524 519,00	524 519,00	0,00
2313	Constructions	305 634,15	0,00	524 519,00	524 519,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 46 439,73	d 180 000,00
13	Subventions d'investissement	46 439,73	180 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 120,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	45 319,73	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	180 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-370 403,27
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : ZAE - ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 850,08	a 56 740,00	211 000,00	b 211 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 568,00	17 940,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 388,00	17 940,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 282,08	38 800,00	211 000,00	211 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	28 282,08	38 800,00	161 000,00	161 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-267 740,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : PRAVAZ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 413,02	67 635,00	b 67 635,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 413,02	67 635,00	67 635,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	4 094,11	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 124,91	67 635,00	67 635,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	194,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 048,02
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : GESTION LOCATIVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	23 887,50	b 23 887,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 887,50	23 887,50	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	23 887,50	23 887,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 887,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					297,00									
2021.01	ORESNIK Zoran	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.02	GUICHERD Maurice	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.03	POULET Jacqueline	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.04	LOCATELLI Yolande	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.05	MALON Jean Yves	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.06	GAY Philippe	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.07	LECHELLE Sylvie	28/04/2021	28/04/2021		33,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2021.08	ESTELLE COMTE	28/04/2021	28/04/2021		66,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					297,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		297,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2021.01		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.02		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.03		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.04		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.05		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.06		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.07		0,00	A-1	33,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021.08		0,00	A-1	66,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		297,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	20-07-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	20/07/2011
L	2031 Frais d'études	5	20/07/2011
L	2033 Frais d'insertion	5	20/07/2011
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	20/07/2011
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	20/07/2011
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	20/07/2011
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	20/07/2011
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	20/07/2011
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	20/07/2011
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	20/07/2011
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	25	20/07/2011
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	20/07/2011
L	2138 Autres constructions	7	20/07/2011
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	25	20/07/2011
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	10	20/07/2011
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	10	20/07/2011
L	2152 Installations de voirie	15	20/07/2011
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	2	20/07/2011
L	2182 Matériel de transport	5	20/07/2011
L	2183 Matériel de bureau HORS informatique	5	20/07/2011
L	2183 Matériel informatique	2	20/07/2011
L	2184 Mobilier	10	20/07/2011
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	20/07/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		128 410,80	I 128 410,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		128 410,80	128 410,80
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>48 410,80</i>	<i>48 410,80</i>
020	Dépenses imprévues	80 000,00	80 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	128 410,80	180 416,17	0,00	308 826,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 624 926,28	1 624 926,28
Ressources propres externes de l'année (a)		794 623,20	794 623,20
10222	FCTVA	48 624,98	48 624,98
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	735 998,22	735 998,22
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		830 303,08	830 303,08
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	8 121,00	8 121,00
28031	Frais d'études	4 137,60	4 137,60
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 452,00	5 452,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	124,00	124,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 585,00	2 585,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 652,80	1 652,80
28041632	ADM : Bâtiments, installations	129 126,40	129 126,40
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	460,00	460,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 322,00	14 322,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	2 694,00	2 694,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 058,00	10 058,00
281318	Autres bâtiments publics	61 838,20	61 838,20
28132	Immeubles de rapport	16 544,62	16 544,62
28135	Installations générales, agencements, ..	8 934,22	8 934,22
28138	Autres constructions	7 389,70	7 389,70
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	11 404,70	11 404,70
28151	Réseaux de voirie	1 550,84	1 550,84
28152	Installations de voirie	2 225,47	2 225,47
28181	Installations générales, aménagt divers	580,00	580,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 381,65	30 381,65
28184	Mobilier	4 602,42	4 602,42
28188	Autres immo. corporelles	8 400,96	8 400,96
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	496 717,50	496 717,50

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 624 926,28	46 439,73	580 172,91	0,00	2 251 538,92

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	308 826,97
Ressources propres disponibles	IV	2 251 538,92
Solde	V = IV - II (6)	1 942 711,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 369 705,07
65548	Autres contributions	1 369 705,07
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 369 705,07
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 369 705,07

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		1 360 968,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 360 968,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		1 360 968,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 360 968,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : PASSERELLE DU GUIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
458103 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	2,00	15,00	10,00	5,00	15,00
Adjoint administratif	C	4,00	2,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent postal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission Digitalisation RH	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission Petite Ville de Demain	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projet	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller numérique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	2,00	17,00	12,00	6,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent postal	C	ADM		0,00	A	A
Chargé de mission Digitalisation RH	B	ADM		0,00	A	A
Chargé de mission Petite Ville de Demain	A	ADM		0,00	A	A
Chargé de projet	A	ADM		0,00	A	A
Conseiller numérique	B	ANIM		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	GESTION LOCATIVE	01/01/2023	2022_11_29_17 DU 29/11/2022 -	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	16 869 000,00	7,42	6,04	0,00	1 018 888,00	7,42
TFPNB	209 300,00	6,84	30,50	0,00	63 837,00	6,84
CFE	5 428 000,00	6,68	26,21	0,00	1 422 679,00	6,68
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	24 081 728,00	6,72			2 592 998,00	6,73

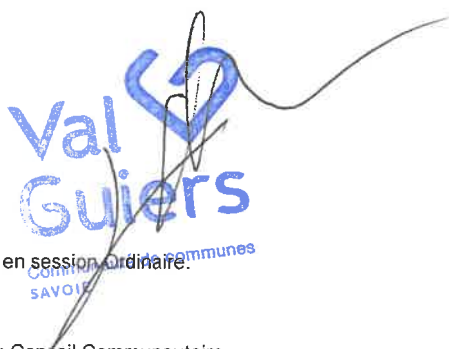
ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Belmont-Tramonet, le 28/03/2023
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Belmont-Tramonet, le 28/03/2023

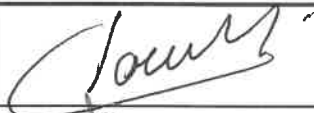








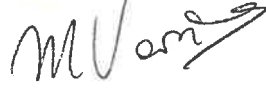





Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES : Pour : 32
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 22/03/2023



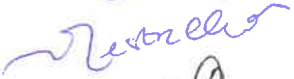
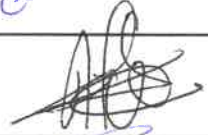
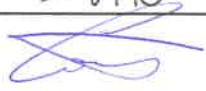


REGALLET Paul	
WALLE Olivier	
BOURBON Marie-Christine	
VERGUET Nicolas	
CAGNIN Georges	
SAUNIER Elise	
ANDRE Valérie	
LESAGE Claude	
HERRAULT Françoise	
PICHE Barthélémy	
MADOLON Caroline	
BERTHIER Yves	
VITTOZ Philippe	

ARRETE ET SIGNATURES

JOURDAN Véronique	
BERTHOLLIER Christian	
FERRARI Myriam	
PEYSSONNERIE Daniel	
YACONO Céline	
LOMBARD Daniel	
LECOCQ Pascal	
ARGOUD Yves	
PERROT Alain	
LARDE Alain	
VERRIER Murielle	
BILLON Pierre	
PARAVY Jean-Claude	
PICARD Marie-France	
REVEL Daniel	
LABBAY Catherine	
CORMIER Philippe	

ARRETE ET SIGNATURES

COUDURIER Françoise	
DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre	
MESTRALLET Nadège	
PERSON Philippe	
CEVOZ-MAMI Christian	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023 et de la publication le 07/04/2023.

A Belmont-Tramonet, le 07/04/2023